vbb abems
Verband Berner
Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise
des établissements médico-sociaux

Weihergasse 7a | 3005 Bern
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Procès-verbal de la 11e Assemblée ordinaire des membres du 1er septembre 2016, 14.00 heures - Hotel Kreuz, Zeughausgasse 41, Berne

---

Membres du comité présents:
C. Imboden, J.-P. Beuret, P. Ducommun, E. Flückiger, A. Ravizza, A. Schoder, D. Stäheli, T. Stettler, A. Streit

Le président, M. C. Imboden, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il accueille cordialement le nouveau conseiller d'Etat, Monsieur Pierre Alain Schnegg, et lui accorde la parole.

Monsieur le conseiller d'Etat Schnegg s'adresse aux membres présents et félicite vbb|abems en tant que partenaire important dans la politique du 3e âge.

Le président Monsieur C. Imboden remercie Monsieur le conseiller d'Etat Schnegg pour ses aimables paroles. Il lui souhaite beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction et promet de poursuivre la bonne collaboration. Le président passe maintenant aux affaires courantes et constate :

- que les membres ont été convoqués dans les délais et qu'ils ont reçu la documentation
- que les membres n'ont fait parvenir aucune demande
- que l'Assemblée atteint le quorum lui permettant de prendre des décisions, indépendamment du nombre de personnes présentes
- que les décisions sont prises à la majorité simple, sauf en cas de modifications des statuts
- qu'aucun objet requérant une majorité absolue ne figure sur l'ordre du jour

Votations: les EMS disposent d'une voix par place pour les résidentes et résidents classés, resp. d'une ½ voix par lit pour les résidentes et résidents non classés. Seuls les membres actifs ont le droit de voter (EMS).

Andreas Schoder et Peter Ducommun ont été élus à l'unanimité comme scrutateurs.

1. Rapport annuel 2015 vbb|abems
Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels 2015 vbb|abems et rapport de l'organe de contrôle
Ces comptes présentent un solde négatif de CHF 97'740. Le président fait procéder au vote: Les comptes annuels 2015 sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge du comité
Décharge est donnée à l'unanimité aux membres du comité.

4. Fixation des cotisations de membre vbb|abems pour l'année 2017
Demandes du comité:
Membres actifs (selon art. 5, ch. a des statuts)
Fr. 35.- par lit selon liste des EMS
Fr. 17.50 par lit pour résidence avec prestations/encadrement
Membres passifs (selon art. 5, ch. b des statuts)
Personnes juridiques Fr. 170.- par an
Les cotisations de membre sont acceptées à l'unanimité.
Pour information: Les cotisations de membre 2017 de CURAVIVA Suisse restent inchangées.

5. Elections

Election du président:

- Dr. Carlo Imboden, Niederscherli, est réélu à l'unanimité pour quatre années de fonction supplémentaire.

Election au comité:

- Jean-Pierre Beuret, responsable EMS, Pro Senectute Haus Frutigen, Frutigen
- Dominic Bucher, responsable EMS, APH Hasle-Rüegsau, Rüegsauschachen (nouvel élu)
- Peter Ducommun, directeur, Fondation LebensArt, Langnau
- Esther Flückiger, directrice marketing, Domicil Bern AG
- Dieter Hannich, directeur Zentrum Schönberg, Berne
- Anna Ravizza,directrice, Residenz Au Lac, Bienne
- Daniel Stäheli, directeur, Etablissement médico-social, La Lisière, Evilard (nouvel élu)
- Thomas Stettler, directeur, Wohn- und Pflegeheim Utzigen
- André Streit, responsable EMS, Alterswohnen STS AG, Zweisimmen

Les membres du comité sont élus à l'unanimité en globo pour quatre années de fonction.

Election de la commission consultative:

- Dominic Bucher, responsable EMS, APH Hasle-Rüegsau, Rüegsauschachen
- Patric Bhend, directeur, Solina Verein, Spiez (nouveau)
- Andreas Dietler, directeur, Alters- und Pflegeheim Buchegg, Muri (nouvel élu)
- Markus Dürst, directeur, Seelandheim Worben, Worben
- Bruno Gafner, responsable EMS, Fondation Gutknecht, Thoune (nouvel élu)
- Brigitta Gasche, directrice, Domicil Schönegg, Berne
- Stephan Kunz, responsable du domaine soins de vie, Wohn- und Pflegeheim Frienisberg, Seedorf (nouvel élu)
- Urs Lüthi, directeur, dahlia Verein, Langnau
- Daniela Messerli Affolter, directrice, Seniorenvilla Grüneck, Berne
- Karin Moser, directrice, Alterszentrum Spycher, Roggwil
- François Niederhäuser, directeur, Le Foyer des Prés, Loveresse
- Thomas Trösch, directeur, Schlössli Haus für Betagte, Pieterlen
- Doris von Känel-Thierstein, directrice de l'institution, Pflegeheim Frutigland, Frutigen
- Werner Walti, responsable EMS, Fondation Alpbach, Meiringen (nouvel élu)
- Werner Wyss, directeur, Pflegezentrum, Schwarzenburg

Les membres de la commission consultative sont élus à l'unanimité en globo pour quatre années de fonction.

Election de l'organe de révision
Proposition: VISTA Treuhand & Revisionen AG, Leo Ruffiner, Berne
VISTA Treuhand & Revisions AG est réélue à l'unanimité comme organe de révision.

6. Remise du prix „Entreprise formatrice ASSC pour l'année 2016"

La remise du prix « Entreprise formatrice ASSC de l'année » a lieu pour la 4e fois. Dans le canton de Berne, 230 EMS forment des apprentis. De plus, 47 filiales Spitex et 21 hôpitaux offrent cette formation. Avec 2/3 de l'ensemble des formations, la part du lion se trouve clairement auprès des EMS. Le prix « Entreprise formatrice ASSC de l'année » est attribué pour une bonne qualité dans la formation et vise à inciter les EMS d'établir de bons concepts de formation.

Cette année, le jury a rendu visite aux EMS suivants : Ruferheim Nidau et Elfenaupark Berne. Le jury a porté ses éloges sur les établissements quant à la qualité de formation. Gagnant du prix 2016 est le Ruferheim Nidau. Le président, C. Imboden, a remis le chèque de CHF 10'000.- au responsable de la formation professionnelle, Werner Hofer.

7. Allocution de l'orateur invité, Monsieur Markus Leser de CURAVIVA Suisse

Monsieur Leser présente le modèle d'habitat et de soins 2030 de CURAVIVA Suisse et répond aux questions de l'auditoire.

8. Divers

Le président remercie les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général et de la formation continue pour la mise en œuvre compétente de leurs tâches au courant de l'année, ainsi que les diverses commissions et les scrutateurs. Il convie les personnes présentes à l'apéro.

Berne, 11 octobre 2016